

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Véronique Morin

Date: 2026-01-01

Vous retrouvez en pièce jointe mon mémoire.
Merci de le prendre en considération

Véronique Morin

Attachement N°1

21 novembre 2025

Office des transports du Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0N9

Objet : Inquiétudes concernant la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic

Madame, Monsieur,

Je vous écris aujourd'hui avec une profonde inquiétude. En tant que résidente de Frontenac, je suis directement concernée par le projet de construction de la voie de contournement ferroviaire visant à dévier le centre-ville de Lac-Mégantic. Ce projet, présenté comme une solution pour améliorer la sécurité ferroviaire, soulève chez moi et chez plusieurs citoyens des préoccupations sérieuses qui vont bien au-delà de la simple question de tracé.

Ce qui me trouble le plus, ce sont les impacts irréversibles sur notre environnement. Le tracé proposé menace des milieux humides et la nappe phréatique, des ressources vitales pour notre région. Toucher à la nappe phréatique, c'est risquer la contamination de notre eau potable, réduire la capacité naturelle de filtration et perturber des écosystèmes fragiles. Détruire des milieux humides, c'est perdre des habitats essentiels pour la faune, augmenter les risques d'inondation et affaiblir notre résilience face aux changements climatiques. Ces conséquences ne sont pas temporaires : elles sont définitives. Et elles mettent en péril la santé publique et l'équilibre écologique.

Il est important de rappeler qu'au Québec, la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques impose le principe d'« aucune perte nette ». Cette loi existe pour une raison simple : protéger l'eau, la biodiversité et la sécurité des

communautés. Aller à l'encontre de cette loi, c'est ignorer une protection essentielle pour notre avenir collectif.

Je suis inquiète pour moi, mais surtout pour les générations futures. L'eau n'est pas une ressource inépuisable. Chaque décision qui compromet nos milieux humides met en danger la qualité et la disponibilité de cette ressource vitale pour nos enfants et petits-enfants. Lorsque ma fille était petite, elle me demandait souvent : « *Maman, qu'est-ce qu'on va faire si on n'a plus d'eau ?* » Et je ne savais pas quoi lui répondre. Cette question me hante encore aujourd'hui, car elle reflète une peur bien réelle : celle de voir disparaître ce qui nous est le plus essentiel. Et je sais que cette peur n'est pas la mienne seulement : elle est ressentie par plusieurs familles dans notre région, qui vivent la même anxiété face à ce projet.

Enfin, il est difficile d'ignorer que ce projet semble avant tout politique. Ce qui compte vraiment pour la sécurité ferroviaire, ce n'est pas de déplacer le problème, mais d'investir dans l'amélioration du réseau existant pour qu'il devienne réellement sécuritaire. Lac-Mégantic n'est pas la seule ville où le train circule plusieurs fois par jour. La sécurité doit être pensée à l'échelle nationale, et non par des projets ponctuels qui créent de nouvelles inquiétudes sans régler le problème de fond.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Véronique Morin, 8123 route 204, Frontenac